

Publié le 16/06/2013



Le domaine est traversé par deux ruisseaux, celui de Dannes-Camiers, et celui du Rohart. Lequel préférez-vous ?

PHOTO GUY DROUET

Pourquoi donc se rendre à Camiers-Sainte-Cécile si ce n'est pas pour aller faire trempette ou bronzette sur sa célèbre plage ? Parce qu'il ne fait pas toujours aussi beau qu'on le souhaiterait, pardi ! Alors, sur la RD 940, au lieu de prendre la direction de la plage au rond-point gardé par un char à voile, préférez, une fois n'est pas coutume, la direction opposée, vers Camiers. Là se trouve l'entrée du Domaine du Rohart, douze hectares de nature qui séparent la ville de Camiers de son hameau balnéaire qu'est Sainte-Cécile. À peine la petite barrière marquant l'entrée du site passée, on se laisse porter par un petit sen-

tier qui s'enfonce peu à peu entre plantes, arbres et fonds marécageux. Le ruisseau de Dannes-Camiers nous accompagne dans cette jolte entrée en matière. Et au fur et à mesure que l'on progresse sous la végétation, les ronflements des véhicules sur la 940 s'estompent. Le piaillagement des oiseaux finit par prendre le dessus, jusqu'à parfois laisser quelques plages... de silence.

Suspendue au temps

La promenade semble suspendue au temps, comme le ponton en bois qui traverse le site l'est au-dessus de la zone humide. On a l'impression de flotter au-dessus de l'eau, à peine troublée par des in-

sectes qui dessinent des ronds. On hésiterait presque à aller plus loin, tant on a l'impression de déranger la faune que l'on devine dormante sous les eaux saisies dans le temps. L'endroit est quasi-féérique quand le ponton vous emmène au milieu d'une forêt de pesses d'eau qui semble étouffer une brume verte, tout en légèreté, au pied des arbres. Et puis au détour d'un chemin, à l'écart de la promenade, se profile le château du même nom, construit en 1879 et qui garde dans ses murs les secrets de deux grandes familles du fief de Rohart (Camiers, Sainte-Cécile et Saint-Gabriel) : les Campe-de-Rosamel et les Rocquigny du Fayel. Pourtant majestueux avec ses dépen-

dances, on ne s'attardera pas trop sur l'édifice, aujourd'hui propriété communale, et qui ne fait l'objet d'aucun projet. Le ruisseau du Rohart nous ramènera vers le point de départ, non sans avoir profité du point de vue sur le cœur du marais offert par le parcours. Rappelons que c'est un ancien étang désormais colonisé par des treublants à Ményanthe, jolis trèfles fleuris qui ne se plaisent que les pieds dans l'eau.

Sorti du domaine, on retrouve le rond-point de Sainte-Cécile avec son char à voile. La plage n'est vraiment pas loin. On mettra bien les pieds dans l'eau, mais la tête restera encore un peu au domaine du Rohart. **A. BERTELOOT**